



Comite technique local

Séance du 13 novembre 2017

La déclaration intersyndicale suivante a été lue en début de séance

Ce CTL se tient à la demande de nos trois organisations syndicales, suite à l'annulation de celui prévu en octobre, je cite : « en l'absence de point à mettre à l'ordre du jour ». Cependant, les agents et donc les organisations syndicales, ont de nombreuses préoccupations.

Mais les premières réponses apportées dans les fiches préparatoires à la réunion ne nous rassurent pas car, quand elles existent, elles sont généralistes et peu concrètes.

Avec les suppressions d'emplois massives combinées aux restructurations et réformes incessantes, TOUS les agents du Val de Marne sont inquiets pour leur avenir proche...

Quid par exemple des collègues des RH, des trésoreries qui gèrent les OPH, des géomètres (RIFSEEP)...

Sans parler de tous ceux qui se demandent quand va fermer ou déménager leur service (SIP, SIE, brigades, PCE, trésorerie, services de direction ...). Ce sont ces questions sans réponse qui sont anxiogènes !

D'autant plus que le contexte actuel renforce ces fortes inquiétudes.

La lettre de mission du 26 septembre 2017 dans laquelle le premier ministre présente le programme «Action publique 2022» a le mérite de la clarté. Ainsi, l'objectif annoncé est d'«accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques avec un engagement ferme : réduire de trois points la part de la dépense publique d'ici 2022.» Et de demander à chaque ministre de proposer des réformes structurelles sur la base de trois hypothèses privilégiées : «transferts entre différents niveaux de collectivités publiques» ; «transferts au secteur privé» ; «abandon de missions».

Force est de constater que c'est bien dans ce cadre que s'inscrivent encore les restructurations en cours à la DGFIP. Pour mémoire, depuis sa création la DGFIP n'a pas connu autre chose que les suppressions d'emplois et les restructurations.

La situation de la Fonction publique et de la **DGFIP** en particulier est alarmante.

Malgré la mobilisation du 10 octobre pour dénoncer :

- le vaste plan de suppression de 120 000 emplois sur les trois versants de la Fonction Publique,
- le gel du point d'indice pour 2018,
- la ré-installation du jour de carence
- l'augmentation du taux de CSG sans compensation pérenne,
- le démantèlement programmé des services publics sous l'égide du comité CAP 2022.

le Ministre Darmanin reste sourd aux légitimes revendications exprimées par les fonctionnaires.

Une fois de plus, pour ce gouvernement, les fonctionnaires, et en particulier ceux de la DGFIP, sont **COUPABLES** d'exiger :

- une revalorisation de leur pouvoir d'achat après une perte de 8 % sur les 10 dernières années,
- une amélioration de leurs conditions de travail par un arrêt des suppressions d'emplois,
- une reconnaissance de leurs compétences et leur technicité.

Pour **nous**, les fonctionnaires ne sont pas **RESPONSABLES** :

- des directives européennes qui imposent aux États membres une politique d'austérité budgétaire,

- des exonérations de charges sociales accordées aux entreprises au travers de dispositifs comme le CICE qui devait générer des emplois et dont l'efficacité est pour le moins contestable,
- de la fraude et de l'évasion fiscales organisées et parfois institutionnalisées,
- de la suppression de l'ISF favorisant ainsi un peu plus une minorité de citoyens au détriment de la majorité.

Et comme si le haro sur les fonctionnaires ne suffisait pas, le Directeur Général a décidé de «rajouter une couche» sur le mille-feuille indigeste de l'avenir des agents de la DGFIP en projetant de réformer les règles de mutations des agents de toutes les catégories.

Pour nous, le maintien des missions, du réseau et l'arrêt des suppressions d'emploi sont un préalable pour que les règles de gestion existantes soient opérantes.

Ce CTL tente de nous convaincre que l'e-administration sera le remède à tous les maux de nos services. Pour nous, elle reste synonyme de la destruction du réseau voire de la disparition de la DGFIP et nous continuerons à défendre le service public, ses missions et ses agents.

Actualités du pôle fiscal

PCRP3

A la demande des agents, l'installation immobilière de ce service va encore évoluer début 2018 (installation de 1/2 cloisons).

Un protocole est en préparation pour améliorer les relations avec le SDE. En effet, le PCRP3 a pris du retard suite à la création du SDE en septembre 2017 (service départemental de l'enregistrement) .

SDE

Après discussions, il en ressort que :

- l'accueil des usagers est important mais conforme aux prévisions selon la direction !
- la formation des agents a engendré des retards de traitement des dossiers ce qui impacte d'autres services (CDIF, service publicité foncière...)
- la machine à étiquettes a été commandée mais elle n'est pas encore livrée
- les EDR, qui étaient affectés depuis septembre, seront affectés à Nogent et à Créteil pour décembre afin qu'ils traitent les stocks restants.
- l'application Moorea n'a toujours pas de liaison avec Fidji, ce qui complique la gestion de certains dossiers (ex: paiements fractionnés). Il faudra attendre que tous les actes soient enregistrés dans Moorea pour que la bascule se fasse enfin sur Fidji (peut être en 2018 ?) !! Pour le moment, le servie est contraint de téléphoner aux SIE concernés !
- un nouveau C sera affecté au SDE au 20 novembre prochain.
- un inspecteur principal a été mandaté pour faire un état des lieux des archives des actes sous seing privé. L'objectif est de transférer l'ensemble de ces documents aux archives départementales en 2018.

Bilan de l'accueil personnalisé

La direction locale n'a pas pu nous donner de résultats chiffrés : aucune information sur le nombre de connexion sur les postes en libre service, sur le nombre de contre-appels, sur le nombre d'appel traités par le centre de contact par site (vision uniquement départementale qui indique une baisse du nombre des appels reçus) !

Concrètement, il sera réellement mis en place en janvier 2018 au SIP de Créteil.

4 postes « libre service » ont été installés à Nogent-sur-Marne pour développer soit-disant les télépaiements (amendes, timbres...) !

L'accueil du site de Vitry-sur-Seine va être modifié, compte tenu du volume d'accueil et des difficultés rencontrées. En effet, les collègues n'en peuvent plus... La direction a proposée que la zone trésorerie soit avec tickets et la zone SIP sans ticket, avec des couleurs différentes. Nous sommes dubitatifs quant à l'efficacité de ce dispositif... Un architecte va par ailleurs intervenir pour évaluer la faisabilité de créer une seconde porte afin que les usagers n'utilisent pas la même porte pour entrer et sortir du site.

Brigade de vérification

A ce jour, aucune suppression annoncée mais le CTL Emplois de janvier 2018 approche...

PCE

La cartographie des PCE est en réflexion, suite aux fusions de SIE mais pour 2018, il n'y aura aucun changement. A suivre pour 2019...

PRS

Nous avons demandé en intersyndicale un bilan du PRS. Bien que créé depuis 2010, aucun bilan n'a en effet été fait.

Services de la publicité foncière

De nombreuses difficultés informatiques pénalisent les collègues. La direction souhaite également développer la mutualisation entre services afin que les écarts dans les délais de traitements des demandes soient réduits mais pour nous, la seule vraie solution est le recrutement de nouveaux collègues dans ces services...

Actualités du pôle gestion publique

Service liaison rémunération

Le service traite actuellement 86 000 payes par mois.

En janvier 2019, au moins 8 000 payes devraient être transférées au CSRH de Lille. Quid des emplois ?

Le Val-de-Marne va par ailleurs expérimenter le CHD à compter d'octobre 2017. En réponse à nos interrogations, la direction a répondu que cette expérimentation n'avait pas, pour le moment, de durée donc aucun bilan prévu à ce jour (!!).

Caisse sans numéraire

Les sites de Vincennes, Alfortville et Maisons-Alfort auront une caisse sans numéraire à compter du 1er janvier 2018.

Les usagers devront se rendre soit à Nogent soit à Créteil (« caisse de report »), s'ils souhaitent payer en numéraire ! Quid du service public !!

Les régisseurs seront eux aussi redirigés vers ces 2 sites. Pour le moment, aucune précision n'a pu nous être donnée sur l'organisation matérielle (ex : qui va compter les pièces...) qui risque d'être complexe...

Produits divers

En 2019, l'organisation des assignations d'Ile de France va évoluer mais aucune réponse concrète ne nous a été donnée pour le moment... A suivre...

Certification des comptes des hôpitaux

Le pilotage de cette mission a été effectué par la région et non par la DDFiP.

La trésorerie hospitalière de Créteil a rencontré des difficultés : un IP a été affecté temporairement dans ce service afin de les aider.

Trésorerie OPH

Elle sera constituée de 22 agents et sera installée dans des locaux au 94 rue Victor Hugo à Ivry sur Seine.

La trésorerie d'Ivry Municipal et le SIP d'Ivry seront installés dans les mêmes locaux. Le bail est en cours de signature. Les plans seront présentés lors d'un prochain CHS-CT, les travaux d'aménagement étant financés par le bailleur.

Actualités du pôle transverse

Ressources humaines

La DDFiP du Val de Marne va transférer la gestion et la paye de ses agents au CSRH de Lille le 01/01/2019.

De septembre à décembre 2018, le service RH 94 devra préparer les payes mais les agents ayant été mutés au 01/09/2017, les payes seront gérées par des équipiers de renfort (nombre non déterminé) !

Et quid du renfort dans les autres services lors du dernier trimestre 2018?

A compter de février 2018, les agents des RH 94 ainsi que des EDR qui seront affectés sur la gestion des payes fin 2018 seront formés au nouvel outil SIRIHUS.

Equipe de renfort

En réponse à nos interrogations, la direction nous a expliqué comment elle voulait faire évoluer la gestion de l'équipe de renfort :

- 3 cadres A (1 pour les SIE, 1 pour les SIP, 1 pour les trésoreries) ont été désignés référents.

Pour le moment, leur mission consiste à échanger avec les B et C travaillant dans leurs métiers voire si besoin à les réunir (sur des problèmes matériels ou transmission de la documentation par exemple). Mais a priori, la mission de ces référents devrait s'élargir à l'avenir... vont-ils devenir des chefs de services qui noteraient leur "équipe" ? Pour FO, la mission renfort des cadres A ne peut pas être combinée à une mission d'encadrement !

Questions diverses

Apprentissage : 2 apprentis ont été recrutés par la direction pour 1 an à compter du 4 octobre 2017 (1 à la DAJ et 1 au contrôle fiscal)

Congés : le planning des congés pour les vacances de Noel des huissiers des finances publiques ont été source de discussions avec la direction, les règles ayant évolué cette année sans que les huissiers n'en soient informés préalablement,

La délégation FO DGFIP